L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: ... rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI 24 OCTOBRE 1878.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les steamers de cette Compagnie, favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

SAINT LAURENT, Lachesnez, mercredi, 23 oct.
CANADA, Frangeul, mercredi, 30 octobre.
AMERIQUE, Delord, mercredi, 6 novembre.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris) $100
Deuxième — — .... $ 65
Troisième — — .... $ 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $35 ainsi que le voyage direct de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérisque* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, No 2, Nouvelle-Orléans.
4mai—1an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême.		De la Nlle-Orléans.
Frankfurt	2 Oct.	environ 3 nov
Hannover	23 "	environ 24 "
Nurnberg	6 nov.	environ 8 déc
Braunschweig	20 "	environ 22 "
Frankfurt	4 déc	environ 5 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre....$150 en or. | Entrepont....$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre....$150 en or. | Entrepont....$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$35 en or. | Entrepont....$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Roberd, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston........$42 00 en or.
De à Indianola........ 45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la sortie des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
12 juin — No. 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
KNICKERBOCKER,
Capt F. Kemble,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
Mercredi 30 Oct., à 6 h. P. M.

Assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine	$50
Entrepont	35
Billet d'excursion	80

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an — Rue Carondelet. No 41.

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS. Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à
AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New-York,
ou à A. K. MILLER & CO., 35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.
24 mars—9 mois t 1 2 sem

LIVERPOOL.
Ligne Américaine pour Liverpool.
La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.
Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphia,
ou à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet,
10 mai—9mt12s — Nlle-Orléans.

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE DE BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au **No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLÉANS.**

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français ou anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.
6 déc—1 an t 2

JURGIELEWICZ'S ANTI-RHEUMATIC MIXTURE. Patented.

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielewicz est le remède le plus populaire du pays; il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble et c'est le remède patenté le plus coûteux qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1 50.

A vendre par tous les principaux droguistes.
FEESLEW & CO. propriétaires,
17 nov 1an — P. O. Box 1400 Nlle-Orléans.

VAPEURS.

Ligne de Bélize et Honduras.
Le steamer ... de 1ère classe,
E. B. WARD, Jr.,
... PERRATI, partira positivement .... à 5 h. P. M. de son quai en face de la place Jackson, pour Ruatan et Utila.

Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI, & BRO.,
23 et 25 Front Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.
N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus concurremment avec ses goélettes régulières.
2 mars—1 an

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendent aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 8 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE, Surintendant
4 déc—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Talahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JANNEY & WORK, 106 Commune et
J. B. CARLIN. 17 rue Tchoupitoulas.
25sept—

Paquebot régulier de la côte et Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS SOIR à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Le nouveau bateau à vapeur
ST. JOHN,
E. O. MELANÇON, capitaine.
Partira comme il est dit plus haut pour Bâton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Retournant en ville tous les dimanches et mercredis.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
9 Oct— — No 32 Bienville.

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Trois fois par semaine.

HENRY TÊTE,
J. F. AUCOIN, Capitaine,
M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M. et tous les JEUDIS et SAMEDIS à 12 heures M.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES matin.

Le HENRY TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. RIVET,
105 rue Decatur, près St. Louis.
P. S.—Atterré le jour pour déposer son fret et fait positivement comme il est indiqué plus haut.
16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer
NEW CAMELIA,
partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant de la rue du Canal.

Retour: Il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE matins. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Land-ing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "New Camelia" recevra le fret, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet, au départ du train correspondant avec le départ du bateau.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
23avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis, Passe Christian et Biloxi.

Le beau steamer neuf
NEW CAMELIA
à basse pression et transportant la malle des Etats-Unis,
Capitaine WM. HANOVER,
commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 11 heures du matin.

Il quittera BILOXI pour la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Un dépôt de fret vient d'être établi au Pont Magnolia, Nouveau Bassin: il y sera reçu du fret pendant toute la journée, les lundis et les jeudis, et jusqu'à 8 heures du matin les mardis et vendredis pour les chevaux et les bestiaux.

Pour les taux du fret et les autres renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
No. 20 de la rue de l'Union.
Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux — 24mars 15 oct.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal,
D. URQUHART, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3ème "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.
DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
A. Palfrey,	D. Urquhart,

28 mars—1 an

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le 20 Oct. 1878.
OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.
Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Anglada Jaime,	Lenstalot Jean,
Argengne Philippe,	Mariecio Alexandro,
Byrne, Vance & Co.	Maunier Mons,
Broin José,	Meriggio Emilio,
Capdeville Jean,	Muscaret Guiseppe,
Caserla Guiseppe,	Opevich Signor,
Chiesai Philippe,	Ouvest Hippolite, Pierre
Choiseau Alfred,	Quentero Matteo,
Denjan Bernard,	Palmisano Fidèle,
D'Amico Salvatore,	Palermo Sebastiano,
Ducamps Louis,	Pace Salvatore,
Frédéric Jacques,	Pinberton John pour
Fost N.	miss Gosselin,
Galvers Mons,	Pichon A
Giangreco Pietro,	Rossi José,
Lenat George,	Rousse Louis,
Lemaia Raymond,	Ruis Francesco,
Livandais John E,	Severia Joaquin C
Lalvilla Enrique,	Smith Alberte F.
Lenacono Giacomo,	Tartarece Antonino.

LISTES DES DAMES.

Bonnabel Anais H
De Fisher Julia,
Della Paola signora,
Rodrigues Sra Dona,
Jacomino Madelaine Mlle.

A. S. BADGER, Maître de Poste.

CHEMINS DE FER.

Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers.
7juil—

The Great Piedmont Air Line.
Via Atlanta, Ga., et Charleston, N. C.

LA route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New-York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, le genre le plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 3 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlotteville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checkes compartiments dans les wagons-dortoirs, et qui, pour les villes de plaisance du Nord de la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile, coin Camp et Commune.
3 juillet—

Great Jackson Route.
Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after September 9 1878, as follows:—

LEAVE. — ARRIVE.
Train No 3, 7 A. M. — Train No 4, 7:35 P. M.
These trains will run daily.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., AND ONLY ONE CHANGE TO CHICAGO, NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 23 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
ja'y14—

Grande Route de Jackson.
Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 9 septembre 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS. — ARRIVEES.
Train No 3, 7 A. M. — Train No 4, 7:35 P. M.
Ces trains partent tous les jours.
CHARS-DORTOIRS PULLMAN ALLANT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI COLUMBUS, O., et seulement un changement à CHICAGO, NEW YORK et VILLES DE L'EST.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 23 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv.—

Chemin de fer Pontchartrain.

La gare est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.
Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.
Les trains partiront comme suit:

De la ville.		Du Lac.	
6 heures	A. M.	7 heures	A. M.
8 "		9 "	
10 "		11½ "	
Midi		1½ "	P. M.
2 "	P. M.	2½ "	
3 "		3½ "	
4 "		4½ "	
5 "		5½ "	
6 "		7 "	

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 6½ heures et demie du soir et de la ville à 7 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 7 1/2 heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.

D. B. ROBINSON, Receveur.
1er mai—au 15sep

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,
9 ....RUE DECATUR............9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Godard & Cie, de Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées.
14 juil77—1an

J. VERGNOLE,

65.........Rue Decatur.........65

—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. CUBA & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE,
9 déc—77—1an — Propriétaire, N. Orléans

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.
56.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 106 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—		
Sur risques de feu		$334,852 72
Sur risques de mer		20,846 79
Sur risques de rivières		24,651 91
Total des primes		$379,353 42
En moins, primes non expirées		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878		$261,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$55,427 89	
Sur risques de mer	12,465 68	
Sur risques de rivières	10,264 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés	35,317 52	
Ré-assurances et primes remboursées	18,313 67-	132,799 66
Bénéfices		$128 712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$206,054 96
Bons de la ville et bons hypothécaires	65,100 58
Actions de banques, des Water-Works et autres actions	196,276 40
Billets garantis par hypothèques	186,501 65
Billets reposant sur nantissements	69,870 63
Effets à recevoir	81,811 67
Primes en voie de recouvrement	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
Scrips de la ville	5,879 39
En caisse	81,551 35
	$1,077,612 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé, sous serment, pardevant moi, ce 10 juin 1878.
JAMES FAHEY, Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

11 juin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé............$300,000.

VINGT-DEUXIÈME ETAT ANNUEL.
Bureaux No 39 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.		
Sur les risques de feu		$253,685 74
Sur les risques de rivières		91,210 38
Sur les risques maritimes		80,473 55
		$425,369 67
A ajouter— Risques non terminées 1876		$ 94,275 00
Primes brutes		$519,644 67
Moins— Risques non terminées, 1877	$104,741 00	
Primes remboursées	16,445 78	$121 186 78
Primes nettes		$398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu	$ 92,406 58	
Sur les risques de rivières	19,185 02	
Sur les risques de mer	20,643 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter— Ré-assurance	$ 44,797 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock	50,279 11	
Fonds de réserve	10 000 00	
Intérêt sur capital	49,562 41	
	$322,874 30	
Moins escompte et intérêt	29,075 48	
		$293,798 62
Profit net		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons	$306,329 00
Prêts sur hypothèque	9,122 63
Prêts sur garantie	93,040 69
Billets à recevoir	11,458 35
Propriétés foncières	25,000 00
Primes en voie de collection	52,435 49
Argent en caisse	156,482 73
Total de l'actif	$653,868 89

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 19e jour de janvier 1878.
A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 28 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

R. J. HART,	JESSE S. FLOWER
HENRY RENSHAW,	J. WEIS,
HUGH WILSON,	R. W. TAYLOR,
B. BISCOE,	J. C. MORRIS,
A. BALDWIN,	JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR,	EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES,	D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS,	T. L. AIREY,
L. ALCUS,	R. E. CRAIG,
SCOTT McGEHEE,	SAM'L BOYD,
D. FATJO,	JNO. S. GROVES

20 janv—

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT.
—OF THE—
New Orleans Insurance Company.
Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums		$266,881 02
Marine Premiums		24,632 42
River Premiums		29,246 04
Total Premiums		$320,759 48
Less— Premiums on expired risks	$ 66,057 66	
Return Premiums	12,190 18	
Reinsurance	30,742 89-	118,990 73
Net earned premiums		$261,768 75
Add interest and salvages		41,823 54
		$303,592 29
Deduct—		
Fire losses	$66,417 85	
Mar. losses	17,732 00	
River losses	12,320 85-	$96,460 70
Rebate ac 15 per cent.		46,499 04
General expenses		34,214 46
State and city taxes and licenses		10,242 70
Board of Underwriters		6,759 55-194,176 45
Profit for the year 1877		$109,415 84
Deduct—		
Profit and loss		56,606 28
Dividend, Ju ne 30 1877	$25,000 00	
Dividend de cember 31, 1877	25,000 00-	50,000 00
Balance		809 56-109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank		$ 58,065 76
Real Estate		118,275 12
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols		195,390 42
Bills receivable for premiums		11,429 38
First mortgage notes and pledge notes		166,522 84
Premiums in course of collection		70,210 94-619,895 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
JULES TUYES, President,
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:

Ernest Merilh,	H. Gally,
Charles Lafitte,	Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt,	Jules Aldigé,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
D Fatjo	Pierre Poutz,
A. Schreiber	Jules Tuyes.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT
—OF THE—
CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878.

Fire premiums	$180,751 16	
Marine premiums	36,729 15	
River premiums	82 136 50	
	$299,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$228,931 32
Losses paid and estimated, viz:		
Fire losses	$44,424 27	
Marine losses	12,199 00	
River losses	40,635 96	
		97,259 22
		$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$59,291 28	
Less rents, salvage, savings, etc	21,629 80	
		37,661 48
Gross profits		$94,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable	$39,988 87	
Loans on bonds and mortgage	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call	$70,315 35	
Cash	63,126 62	
		133 441 97
City bonds		83 117 20
Bank and other stocks		59 186 63
Real estate		112 176 91
Premiums in course of collection and suspense account		33 992 19
		$506 611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT. in cash, be paid on MONDAY June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,
	Jno. M. Parker.

24 mai—

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.
Jusqu'à décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu	$266,881 02	
Primes maritimes	24,632 42	
Primes de rivière	29,246 04	
Total des primes		$320,759 48
Moins Primes sur risques non expirées	$ 66,057 66	
Primes remboursées	12,190 18	
Ré-assurances	30,742 89	118,990 73
Primes nettes		$261,768 75
A ajouter: intérêt et sauvetage		41,823 54
		$303,592 29
A déduire:		
Pertes par le feu	$66,417 85	
Pertes maritimes	17,732 00	
Pertes de rivières	12,320 85	$96,460 70
Réduction (rebate) 15 0/0		46,499 04
Dépenses générales		34,214 46
Taxes et licences d'Etat et de ville		10,242 70
Board of underwriters		6,759 55 $194,176 45
Profits pour l'année 1877		109 415 84
A déduire; Profits et pertes	$ 56,606 28	
Dividende, 30 juin 1877	$25,000 00	
Dividende, 31 décembre 1877	25,000 00	50,000 00
Balance		809 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque	$ 58,065 76	
Propriétés foncières	118,275 12	
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City R. R. Co. Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurance, et consols de l'Etat de la Louisiane	195,390 42	
Billets à recevoir (pour primes)	11,429 38	
Billets de première hypothèque, billets avec garantie	166,522 84	
Primes en voie de collection	70,210 94	$619,895 46

L'état et dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. — J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE, 3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.
N. O. 16 Janvier 1878. — J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:

ERNEST MERILH,	H. GALLY,
CHARLES LAFITTE,	ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT,	JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS,	W. A. BELL,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER	JULES TUYES

Merchants' Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.
No 104 CANAL STREET.
TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—		
On Fire Risks		$334,852 72
On Marine Risks		20,848 79
On River Risks		24,651 91
Total Premiums		$379,353 42
Less Unearned Premiums		117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878		$261,512 42
Losses paid—		
On Fire Risks	$55,427 89	
On Marine Risks	12,465 68	
On River Risks	10,264 92	
Taxes and expenses, less interest	35,317 52	
Re-Insurance and Return Premiums	18,313 67-	132,799 66
Profit		$128,712 74

The Company have the following assets:

Real Estate	$206,054 96
City Bonds and Mortgage Bonds	65,100 58
Bank, Water Works and other stocks	196,276 40
Notes secured by mortgage	186,501 65
Notes secured by pledge	69,870 63
Bills receivable	81,811 67
Premiums in course of collection	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
City Scrips	5,879 39
Cash on hand	81,551 35
	$1,077,612 59

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE.
	A. A. LELONG.

June 11—

THE NEW ORLEANS BEE
DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
OFFICE—No. 73, CHARTRES.
TERMS:
Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.
Price of the paper—Single copies, Five cents
Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50; quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.
Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers,
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER,
Steamship
KNICKERBOCKER,
Capt. F. KEMBLE,
will leave her warf, foot of Toulouse street,
Wednesday, Oct. 30, at 6 P.M.
Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage	$50
Steerage	25
Excursion tickets	80

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
mar1—1y — 1 Carondelet Street

VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie	$180,751 16	
Primes maritimes	36,729 15	
Primes de rivières	82,136 50	
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues		$228,931 32
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie	$44,424 27	
Pertes maritimes	12,199 00	
Pertes de rivières	40,635 96	
		97,259 22
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations etc.	59,291 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Profits bruts		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$39,988 87	
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande	$70,315 35	
Argent	63,126 62	
		133,441 97
Bons de ville		83 117 20
Actions de banques et autres		59,186 63
Propriétés foncières		112 176 91
Primes en voie de collection et suspense account		33,992 19
Total de l'actif		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.
THOS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo W. Sentell,
Edw'd J Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,
	Jno M. Parker.

24 mai—

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878—		
Sur risques de feu	$46,624 44	
Sur risques de rivière	6,776 07	
Sur risques de mer	6,975 24	$60,375 75
Même—Primes non expirées	$15,845 97	
Même — Primes remboursées	1,640 93	$17,486 90
Montant net des primes reçues		$42,888 85
Plus—Primes non-expirées de 1877		10,080 34
		$52,979 29
Pertes, etc., payées dans la même période:		
Sur risques de feu	$3,041 10	
Sur risques de rivière	1,136 87	
Sur risques de mer	5,589 35	
Réduction (rebate)	7,817 17	
Réassurances	2,614 19	
Taxes	2,177 36	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	289 00	
Bureau des assureurs	1,252 05	
Dépenses, etc., moins intérêt	2,651 82	$30,948 91
Bénéfice net		$22,030 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Primes en voie de recouvrement	$ 9,594 55
Actions de banques et autres actions	58,628 40
Propriétés foncières	18,127 60
Prêts garantis	9,316 01
Prêts sur hypothèque	11,748 91
Effets à recevoir	2,313 30
Meubles et installations de bureau	2,150 43
En caisse	18,596 81
Total de l'actif	$132,473 01

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
ERNEST PRAGST, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 juillet 1878.
JNO. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de Cinq pour cent, à TOUS les assurés sur leurs primes participantes en plus des 15 0/0 déjà reçus par eux, à partir du 5 août 1878.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
14juillet—1m

TRAMWAYS OU CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood ou l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaî le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poeyfarré pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par la même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Décatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Dà, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St.-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St.-Louis).

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, statue de Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain; distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayon Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

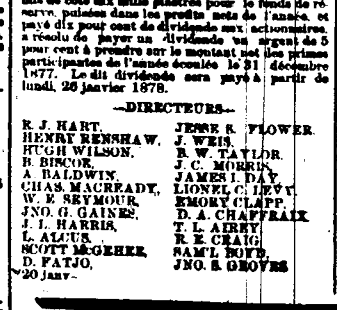

J. P. SARRAZIN,

Manufacture de Tabac à la vapeur,

ÉTABLIE EN 1842.

91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.

SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

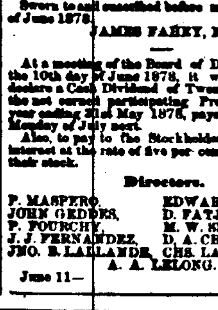

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réduits.
Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.
Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.
Propriétaire de JOS. QUEYROUZE'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualité supérieure à ce prix réduit.
Agence STAR NEW STYLE & FOREST'S—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques célèbres.

FEUILLETON.

Commencé le 27 juin 1878.

SA MAJESTÉ L'ARGENT.

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

QUATRIÈME PARTIE.

LES TROIS SŒURS.

(Suite)

Il se sentait joyeux.

Peut-être l'étoile de Vénus, l'étoile des amants heureux, éclairerait-elle pour lui les premières heures de la nuit prochaine.

Cette espérance, ou pour mieux dire cette possibilité, lui causait un enivrement réel, et la transformation de la marquise en serpent ne lui semblait nullement inquiétante.

A midi moins un quart, muni du bagage indispensable, il était à son poste près de *Paticrose*.

Mme de la Tour-du-Roy ne se fit point attendre.—A midi sonnant elle parut.

Le dialogue fut bref et haché.

—Eh bien?—demanda Lazarine.

—C'est fait....—répondit Marcel.

—Vous êtes installé?......

—Depuis hier soir.

—.........t vous trouvez-vous bien ce ....demeure?

—Je me trouve bien partout où vous devez venir....

—Vous avez la double clef?

—La voici....—Vous en servirez-vous ce soir?

—A cette question je ne puis répondre.

—Pourquoi?

—Je vais au château de Gordes.

—Compter-vous donc y passer la nuit?

—Je ne sais.....—Cela dépendra de l'état de ma sœur......

—Alors il ne faut pas vous attendre?

—Attendez-moi toujours et ne m'attendez jamais........Quand je pourrai venir, je viendrai.....C'est convenu une fois pour toutes.....—J'ai la clef; donc, enfermez-vous; donc endormez-vous sans scrupule, et dites-vous en vous endormant que je vous réveillerai peut-être.....—Sur ce, je vous quitte.....—Ma voiture est attelée et mes gens ne savent ce que je suis devenue......

—A bientôt, n'est-ce pas?

—Oui, à bientôt.

—Et, vous m'aimez un peu?

—Seriez-vous ici sans cela? Et serais-je ici moi-même?.....

Marcel voulut baiser une petite main qui lui fut vivement retirée; puis Lazarine, glissant dans sa poche la double clef de la maison Bréchu, sortit le chemin du château et partit véritablement pour le château de Gordes.......

XXII

Au château de Gordes, Maxime Giraud avait passé la nuit entière, blotti sous les feuillages et guettant, dans le jardin d'hiver.

Renée n'y était pas descendue.

Geneviève avait pratiqué des ouvertures presque invisibles dans les cloisons de l'appartement de Renée, et, par ces ouvertures, elle épiait la jeune fille.

Rien de suspect ne s'était accompli sous ses yeux.

—Evidemment l'empoisonneuse se méfie......—murmura le docteur quand l'abominable créature lui rendit compte de son inutile espionnage.—Elle se dit que le verre brisé par elle, et les stigmates laissés sur sa main par les éclats, ont éveillé peut-être des soupçons.....—Elle hésite......—Il faut pour que je n'agisse........, elle se .... la viol..........reprendre son œuvre....—Il ne faut pas qu'elle en ait le temps.

—Monsieur Maxime, qu'allez-vous faire?....—demanda Geneviève.

—Aujourd'hui, rien,—répliqua le jeune homme.—J'ai prié le comte de mettre une voiture à ma disposition.......—Je pars pour Orléans.........—J'en rapporterai des substances qui me seront sans doute indispensables et qui ne se trouvent point à la pharmacie du château.......

—Vous vous éloignez, monsieur Maxime!......—s'écria la femme de chambre en devenant pâle.

—Pour quelques heures seulement.

—Mais — poursuivit Geneviève — tandis que vous ne serez pas là, l'empoisonneuse reprendra toute son audace!...

—M. le comte ne sait rien, songez-y donc!.......—Il a confiance pleine et entière.......Que pourrais-je sans vous?...

—Vous pourrez tout —D'abord, avant mon départ, j'apporterai à Mme de Gordes une potion que je viens de préparer et qu'elle prendra sous mes yeux.........

Ensuite, et devant vous Geneviève, je dirai au comte que notre chère malade, en mon absence, ne doit goûter à aucun breuvage, et je vous charge d'y veiller.

—Vous vous appuyerez donc sur mon autorité de médecin pour faire respecter une consigne absolue, et si la misérable Renée tentait d'y contrevenir — (ce qui ne sera pas, j'en réponds) — vous auriez le droit de lui barrer le passage avec ces simples mots: — *Le docteur l'a défendu* ! et M. de Gordes vous soutiendrait....

—Vous croyez?....

—J'en suis sûr.......

—Vous me rendez un peu de courage, monsieur Maxime...—Fouillez-moi tout-à-fait en m'apprenant quand nous en finirons avec l'empoisonneuse........

—Demain.....

Un éclair de joie brilla dans les yeux de la fidèle servante, mais s'éteignit presque aussitôt.

—Demain....—balbutia-t-elle — c'est encore bien loin, demain....

—L'heure de la justice se fait souvent attendre—répondit Maxime — mais elle arrive toujours....

—Elle arrive parfois trop tard.....—balbutia Geneviève.

Une demi-heure après ces paroles échangées, les deux plus vites trotteurs des écuries du château de Gordes conduisaient à Orléans le médecin; — la fidèle servante s'installait près de sa maîtresse, avec la résolution ferme de ne la pas quitter une minute jusqu'au retour de Maxime Giraud.

Ce dernier ne s'était point fait allusion en supposant Renée inquiète.

Depuis la veille une angoisse sourde, vainement combattue, s'était emparée de la jeune fille et ne lui laissait point de repos.

Elle trouvait singulier que le docteur eût voulu goûter pour la première fois la potion destinée à la petite comtesse....

Elle s'étonnait qu'il eût accepté l'explication peu vraisemblable fournie par elle à propos des brûlures de sa main.....

—A coup sûr, il ne sait rien de positif et ses soupçons ont de la peine à naître,—se disait-elle—mais il est sur la voie et c'est trop!—Dès le premier jour, dès la première minute où ce médecin de campagne a mis les pieds ici, j'ai deviné qu'il me serait funeste!—Il tient le bout du fil conducteur, il ne s'arrêtera plus....il avancera.....il arrivera.....seulement il arrivera trop tard!—Une fois Jeanne disparue, où seront les preuves contre moi?—Comment le retarder, cet homme, ou plutôt comment le briser?—Echouer si près du but, ce serait lamentable!—Des actes hardis comme le mien ne sont absous que par la réussite!—J'ai sacrifié à une prudence qui n'était que faiblesse.—En craignant de marcher trop vite, j'ai marché trop lentement.—Il faut regagner le temps perdu; jouer le tout pour le tout sans hésiter; saisir l'occasion aux cheveux; en finir d'un seul coup....—*L'audace est le salut!*......

Nous savons déjà que l'occasion attendue par Renée ne devait pas se présenter ce jour-là......

Lazarine, partie de la Tour-du-Roy immédiatement après son court entretien avec Marcel Laugier, arriva vers les deux heures de l'après-midi.

Jeanne lui parut un peu mieux, ou du moins un peu moins mal que la veille.

Il est certain que la petite comtesse, n'ayant pas absorbé un atome de poison depuis quyrante-huit heures, paraissait ranimée. — Mais ne pouvait être une lueur trompeuse, avant-coureur de la fin prochaine.

Renée, envisageant les choses de cette façon, se dit:

—Qui sait si demain matin cette lampe expirante ne sera point éteinte, sans qu'il soit besoin de souffler de nouveau sur la flamme?

La marquise au contraire s'attendant presque à ne plus trouver Jeanne vivante, sentit renaître une frêle espérance.

Elle dîna avec Raoul et Renée et repartit pour la Tour-du-Roy en engageant sa sœur et son beau-frère à ne pas l'attendre le lendemain.

Maxime, retenu à Orléans par des manipulations compliquées qu'il faisait opérer en sa présence dans la première pharmacie de la ville, ne revint à Gordes qu'à onze heures du soir.

Un rapide coup d'œil fut échangé entre lui et Geneviève.

Par ce coup d'œil le médecin demandait:

—Qu'a fait l'empoisonneuse?

Et la femme de chambre répondait:

—Elle n'a rien tenté....

Maxime, quoique très fatigué et un peu souffrant, ne voulut pas laisser Geneviève protéger seule le sommeil de Jeanne.

Il s'installa dans le salon qui précédait la chambre à coucher, tandis que Geneviève s'étendait sur une chaise longue placée dans la chambre même, en travers de la porte du cabinet de toilette, barrant ainsi le passage à Renée.

Le médecin et la servante avaient décidé qu'ils feraient faction l'un après l'autre, et chacun pendant deux heures.—Les deux heures écoulées, celui qui ne dormait point éveillerait l'autre et s'endormirait à son tour.

Cela fut accompli religieusement et la nuit s'écoula paisible.

Enfin les étoiles pâlirent; une ligne blanche se dessina du côté de l'Orient sur le ciel encore sombre....

C'était l'aube du jour naissant, de ce jour tragique qui devait mettre en présence deux formidables adversaires dont l'un se nommait le crime et l'autre le dévouement.

—Aujourd'hui — pensait Renée — j'en finirai avec ma rivale....

—Aujourd'hui—se disait Maxime—j'en finirai avec l'empoisonneuse....

Jamais plus implacable duel ne fut au moment de s'engager....

A qui devait rester la victoire?....

Vers neuf heures du matin le valet de chambre de Raoul le prévint que Maxime Giraud demandait une entrevue.

—Faites entrer le docteur.....—répondit le comte.

Il alla vivement à la rencontre du jeune médecin, mais il s'arrêta et devint pâle au moment où ce dernier franchissait le seuil.

C'est qu'en effet le visage de Maxime était celui d'un homme qui se sent porteur de terribles nouvelles.—Ses traits irréguliers mais profondément sympathiques exprimaient à la fois le chagrin le plus profond, la compassion sans bornes, l'angoisse morale atteignant son paroxysme, et l'indomptable énergie.

—Qu'y a-t-il, mon Dieu?—balbutia le comte.—Savez-vous bien que vous m'effrayez!—Ma bien-aimée Jeanne me semblait mieux il y a une heure.... Me suis-je trompé? Est-elle plus mal?

—Non—répondit Maxime.—Si critique que soit l'état de Mme de Gordes, il ne s'est point empiré depuis deux jours, grâce au ciel.

—Mais alors, cher docteur, que venez-vous m'apprendre, et pourquoi cette figure décomposée qui prête aux plus noires conjectures?—Regardez, je suis tout tremblant.....—S'il ne s'agit pas de la comtesse, aucune douleur ne saurait m'atteindre....

—Croyez-vous cela, monsieur le comte?—répliqua le médecin.

—Je fais mieux que la croire, j'en suis sûr.

—Peut-être vous abusez-vous.

Raoul secoua la tête.

—Non! non! je ne m'abuse pas!—reprit-il—Jeanne n'étant point en cause, le reste du monde me touche peu, ou pour mieux dire n'existe plus pour moi.....Aucun chagrin ne pourrait entamer seulement ma cuirasse d'indifférence......

—On croit cela—poursuivit Maxime—et la cuirasse éclate au premier choc......

—Vous me connaissez mal, cher docteur...... — on viendrait me dire:—*Vous êtes ruiné!* Je répondrais:—*Qu'importe!*

—Ah! s'il ne s'agissait que de ruine...—murmura le médecin.

Raoul tressaillit.

—S'il ne s'agissait que de ruine!.....—répéta-t-il. — C'est donc bien grave?

—Très grave, oui!.....—Cent fois plus grave que tout ce que votre imagination pourrait rêver....

—Docteur, vous êtes un homme sérieux...—Vous ne parlez point à la légère.... Vous pesez vos paroles....—Je ne devine pas quel est le coup dont vous me menacez, mais j'ai peur de nouveau....

—Et vous avez raison, car ce coup sera rude....

—Eh bien, donc, allez droit au but, sans ménagements, sans réticences....—J'aurai de la force et du courage....

—Il vous en faudra beaucoup....

—J'en aurai tant qu'il faudra....—Parlez, j'attends.

—D'abord, sommes nous bien seuls?...

—Absolument seuls....

—Permettez-moi de m'en assurer....

Et Maxime à deux reprises fit le tour de la pièce, soulevant les rideaux et les tentures, visitant les embrasures des fenêtres, fermant les portes à double tour.

Ces lenteurs, évidemment calculées, avaient un double but.

En premier lieu le docteur tenait réellement à se convaincre qu'aucune oreille indiscrète n'était à l'affût de ses effrayantes confidences.

Ensuite il voulait laisser M. de Gordes s'habituer à l'idée qu'il allait apprendre quelque chose d'effroyable. — On pouvait le livrer à lui-même dans la voie des conjectures.—L'écrasante révélation prête à fondre sur lui dépasserait tout!..

Maxime se rapprocha du comte.

—Eh bien?—lui demanda ce dernier dont l'impatience et l'anxiété devenaient manifestes — Qu'attendez-vous encore?

—Plus rien....

—Parlez alors, je vous en supplie!

—Donnez-moi votre parole d'honneur, avant tout, d'être calme, de rester calme et je parlerai....

—Je vous la donne....

—Ecoutez donc....

XXIII

Raoul, saisi d'une épouvante vague qui grandissait de seconde en seconde, attachait sur Maxime un regard effaré et attendait avec angoisse ses premières paroles.

—Faites appel à tout votre courage, monsieur le comte!.....—répéta le jeune docteur.—Cuirassez-vous!....—Le coup que vous allez recevoir est terrible....la révélation que vous allez entendre est effroyable......

—Vous m'avez dit que l'état de la comtesse ne s'était point aggravé depuis hier.....—balbutia Raoul.

—Et je vous l'affirme de nouveau.

—Parlez donc sans hésitation et sans crainte.... Le courage ne me manquera pas, je vous l'affirme de nouveau....

—Jusqu'à cette heure—poursuivit le médecin—vous avez attribué l'étrange, la mystérieuse maladie de Mme de Gordes à des causes naturelles....

—Sans doute....et cette opinion était aussi la vôtre....

—Oui—répondit Maxime—il y a trois jours à peine elle était la mienne encore....

—Et aujourd'hui?

—Dieu a permis que la lumière se fasse.....—Il ne me reste plus que le regret ou le remords d'un long aveuglement.....—Monsieur le comte un crime se commet dans votre maison....

—Un crime.....—répéta Raoul devenu livide.

—Le plus infâme et le plus lâche de tous....—On assassine Mme de Gordes!...... On la tue par le poison!......

Et cela dure depuis des mois......

Le comte fit un geste brusque dont Maxime comprit le sens.

—Vous ne me croyez pas!—dit-il.

—Non, je ne veux croire pas—s'écria le gentilhomme—Non, je ne peux pas vous croire, car ce que vous dites est impossible!......—Vous jugez sur des apparences que, sans même les connaître, je déclare fausses et trompeuses......—Un crime commis sous nos yeux!—Allons, c'est insensé!......—Par qui serait-il commis, ce crime, et dans quel but?—Est-ce qu'il existe une créature humaine capable de haïr l'ange que nous aimons et capable de vouloir sa mort?.....—Non, Non, docteur!......Cent fois non!.........

—Et sans parler de l'impossibilité morale, comptez-vous pour rien l'impossibilité matérielle?...... ne se rencontre ......de gens qui l'aiment et qui pour elle donneraient leur vie!......—Renée et moi nous ne la quittons pas.......—Vous êtes là presque sans cesse.......—Le dévouement de Geneviève est incomparable, vous le savez.....—Comment franchirait-on la vivante barrière de toutes ces affections vigilantes?........—Quelle main verserait le poison?.......—N'oubliez pas, docteur, que c'est Renée qui présente à sa sœur les potions ordonnées par vous et préparées par Geneviève.

Raoul, que soutenait l'ardeur de ses convictions, allait continuer.

Maxime ne lui en laissa pas le temps.

—Je sais tout cela.......—interrompit-il—Je n'oublie rien, et je vous répète de vous armer de courage!—Vous demandiez tout à l'heure qu'elle main verserait le poison, et vous avez, à votre insu, prononcé le nom de l'empoisonneuse.

—Quel — balbutia Raoul — Geneviève?.......

—Non—répliqua Maxime—Renée......

—La sœur de Jeanne?

—Sa sœur.

(*A continuer.*)

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 8 rue Carondelet.

CHAUSSURES A VIS.—On remarquera plus loin l'annonce de M. Andrieu, rue Poydras, 59, relative à des chaussures à vis faites ici au prix de $3,50 la paire et à des chaussures cousues au prix de $4. La même maison fait confectionner aussi des bottes et souliers en tout genre, avec les meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, pour dames, cavaliers, jeunes gens et enfants. La fabrique Andrieu n'occupe pas moins de 75 à 100 ouvriers, ce qui atteste la supériorité des articles qu'elle livre à l'usage du public et la modicité de ses prix, car la vente de ces chaussures à vis est considérable.

NOTICE.

TOUTES demandes ... des malades venant de la ville ... adressées au bureau de l'A... approuvées par ... Howard ... du district.